

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/04/2026 - 4935 - 2011 B 01403 - 533 931 721 - 19 DEGRES

3 AVR. 2026

4935

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Frais d'établissement (II)							
	Immobilisations incorporelles :							
	Frais de développement							
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	46 939.50	38 822.50	8 117.00	4 322.00	3 795.00	87.81	
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	En cours, avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles :							
	Terrains							
	Constructions							
	Install. techniques, matériel et outillage indus.							
	Autres immobilisations corporelles	211 513.26	117 113.48	94 399.78	114 033.34	-19 633.56	-17.22	
En cours, avances et acomptes								
Immobilisations financières (1) :								
Participations								
Créances rattachées à des participations								
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								
Autres titres immobilisés	301 000.00		301 000.00		301 000.00			
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total de l'actif immobilisé (III)	559 452.76	155 935.98	403 516.78	118 355.34	285 161.44	240.94		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :							
	Matières premières et autres approvision.							
	En-cours de production							
	Produits finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (2) :							
	Créances Clients et Comptes rattachés	40 644.72		40 644.72	89 321.10	-48 676.38	-54.50	
	Autres créances	249 994.14		249 994.14	157 514.18	92 479.96	58.71	
	Charges constatées d'avance	5 817.33		5 817.33	1 621.28	4 196.05	258.81	
	Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement :								
Actions propres								
Autres titres				190 000.00	-190 000.00	-100.00		
Instruments fi. à terme et jetons détenus								
Disponibilités	227 237.11		227 237.11	331 897.39	-104 660.28	-31.53		
Total de l'actif circulant (IV)	523 693.30		523 693.30	770 353.95	-246 660.65	-32.02		
Frais d'émission des emprunts (V)								
Primes de remboursement des emprunts (VI)								
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 083 146.06	155 935.98	927 210.08	888 709.29	38 500.79	4.33		

Certifiés conformes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12 31/12/2024	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 510)	2 510.00	2 510.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	251.00	251.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	513 674.98	477 483.21	36 191.77	7.58
	Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	215 518.04	176 191.77	39 326.27	22.32	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total des capitaux propres (I)	731 954.02	656 435.98	75 518.04	11.50	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total autres fonds propres (I bis)					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 809.62	104 370.61	-29 560.99	-28.32
	Emprunts et dettes financières diverses	109.37	125.60	-16.23	-12.92
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 926.03	26 066.16	-13 140.13	-50.41
	Dettes fiscales et sociales	90 301.50	86 774.94	3 526.56	4.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	17 109.54	14 936.00	2 173.54	14.55	
Produits constatés d'avance					
Total des dettes (III)	195 256.06	232 273.31	-37 017.25	-15.94	
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	927 210.08	888 709.29	38 500.79	4.33	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

142 951.45 157 463.69

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	39 790		7 150
Installations générales agencements aménagements divers	130 341		1 100
Matériel de transport	1 846		1 999
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 648		727
TOTAL	216 835		3 826
Autres titres immobilisés			301 000
TOTAL			301 000
TOTAL GENERAL	256 625		311 976

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			46 940	
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			131 441	
Matériel de transport			3 845	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 148	76 227	
TOTAL		9 148	211 513	
Autres titres immobilisés			301 000	
TOTAL			301 000	
TOTAL GENERAL		9 148	559 453	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		35 468	3 355		38 823
TOTAL					
Installations générales agencements aménagements divers		39 886	13 073		52 959
Matériel de transport		1 396	1 090		2 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		61 519	9 297	9 148	61 668
TOTAL		102 802	23 460	9 148	117 113
TOTAL GENERAL		138 269	26 815	9 148	155 936
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 355				
TOTAL					
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 073				
Matériel de transport	1 090				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 297				
TOTAL	23 460				
TOTAL GENERAL	26 815				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 645	40 645	
Personnel et comptes rattachés	39	39	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 764	1 764	
Groupe et associés	245 027	245 027	
Débiteurs divers	3 165	3 165	
Charges constatées d'avance	5 817	5 817	
TOTAL	296 456	296 456	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	74 810	22 505	47 037	5 268
Emprunts et dettes financières divers	109	109		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 926	12 926		
Personnel et comptes rattachés	24 051	24 051		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 989	33 989		
Impôts sur les bénéfices	10 074	10 074		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 233	21 233		
Autres impôts taxes et assimilés	954	954		
Groupe et associés	6 400	6 400		
Autres dettes	10 709	10 709		
TOTAL	195 256	142 951	47 037	5 268
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 561			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	846
Total	846

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 923
Dettes fiscales et sociales	33 178
Total	38 210

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		5 817
Total		5 817

19 DEGRES
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 510 euros
Siège social : 14 ter avenue Gros Malhon
35000 RENNES
533 931 721 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2026
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 215 518,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	215 518,04 euros
A titre de dividendes aux associées	140 000,00 euros
Soit 557,77 euros par part	
Versement aux associées.....	106 899,00 euros
- Précompte des prélèvements sociaux.....	19 607,00 euros
(CSG, CRDS, Prélèvement social, Contributions additionnelles)	
- Prélèvement forfaitaire unique	13 494,00 euros
Soit, le solde	75 518,04 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 589 193,02 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 105 418,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 34 582,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

